



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**OFFICIEL 66 N°6 DU 16/09/22
SAISON 2022/2023**

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11
B.P. 51501
66101 Perpignan
Cedex**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

**L'OFFICIEL 66
Saison 2022/2023**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 09h – 12h et 14h – 17h
Mardi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Mercredi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Jeudi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Vendredi 09h – 12h et 14h – 17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances
exceptionnelles
(décès , accident ...) :

06 10 84 48 53

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 15/09/22

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire Général : Vincent GRISORIO

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART

Trésorier Général : Christophe SALMERON (excusé)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FFF : du 26/08/22, appel à candidature pour les phases finales Jeunes / Féminines / Futsal 2022/2023. Pris note.

LFO : du 02/09/22, informant que les districts devront lui communiquer la ou les équipes accédant en U14 Régional Phase 2 au plus tard le 21/01/23. Pris note.

FUTSAL BOURG-MADAME : du 04/09/22, concernant l'accueil de l'équipe de France Futsal pour des confrontations internationales Futsal U21 ou U19. Avis favorable du Comité Directeur.

MOUVEMENT DES COMMISSIONS

▪ M. Jean-Marie LEWANDOWSKI se retire des Commissions des Championnats et de Contrôle des Opérations Electorales.

CALENDRIER JEUNES

Le Bureau du Comité Directeur valide les calendriers des premières phases U17, U15, U14 Territoire et U13.

CONTRÔLES DES TERRAINS POUR LA LFO

Les membres de la Commission des Terrains & Installations Sportives, suite au indemnités proposées par la Ligue d'Occitanie pour contrôler les terrains, après concertation, refusent d'effectuer ces contrôles pour l'indemnité de : 0,446 euros du Km. Décision transmise à la LFO.

Ils continueront à contrôler les éclairages dont le district à la gestion.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CHAMPIONNATS U17 D1 et U15 D1

Précision sur la décision du Comité Directeur plénier du 28/08 BO N°3

La LFO a demandé à connaître les équipes qualifiées pour les « PLAY OFF » le 20/05/23 au plus tard, cette saison 2022/2023 les poules D1 de la 2ème phase seront constituées de 6 équipes sur « matches aller / retour » ; pour éviter de jouer sur toutes les vacances scolaires (il faut enlever 3 dates, avec une poule 2ème phase de 8 : il y aurait 14 matches et les championnats se termineraient en juin (modification article 7 pour 2022/2023).

Saison 2022/2023

- **U17 1ère phase : 3 Poules**
- **U15 1ère phase : 4 Poules**

DEUXIEME PHASE U17 : JANVIER / MAI PROPOSITION suite au BO n°3 du 26/8

A l'issue de la 1ère Phase, la Commission compétente détermine la composition des Poules suivantes :

- U17 Départemental 1 / Poule Unique de **6 équipes** (Matches A/R) : **accession en U17 D1 des 1ers et 2èmes des 3 Poules de U17 1ère Phase.**
- U17 Départemental 2 / Poule unique ou X poules en fonction des engagés (Match ALLER)

DEUXIEME PHASE U15 : JANVIER / MAI PROPOSITION suite au BO n°3 du 26/8

A l'issue de la 1ère Phase, la Commission compétente détermine la composition des Poules suivantes :

- U15 Départemental 1 / Poule Unique de **6 équipes** (Matches A/R) : **accession en U15 D1 des 1ers des 4 Poules + les deux meilleurs seconds des 4 Poules de U15 1ère Phase (*application article 17 bis).**
- U15 Départemental 2 / Poule unique ou X poules en fonction des résultats de la 1ère phase (Matches ALLER).

***Article 17 Bis** - Si plusieurs poules ont été instituées dans la même division, afin de déterminer les accessions, un classement sera établi sous forme d'un mini-championnat à 4 clubs selon les modalités suivantes :

ACCESSIONS

Elle est déterminée par le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller/Retour (ou aller simple) qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux 4 premières équipes les MIEUX classées.

En cas de nouvelle égalité, par la plus grande différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.

En cas de nouvelle égalité, par le plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.

En cas de nouvelle égalité est retenu le club ayant concédé le moins de buts lors de ces rencontres.

En cas de nouvelle égalité, du club le plus anciennement affilié à la FFF.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

DEMANDE D'ENTENTE

FC ST CYPRIEN & ASC ST NAZAIRE : demande d'entente en catégorie U15 pour 2022/2023.
Club support : FC ST CYPRIEN. Avis favorable du Comité Directeur.

MODIFICATION POULES U15

Suite à de nombreux retraits tardifs d'équipes en U15, les Poules A, B et D doivent être modifiées pour éviter un déséquilibre dans le nombre de clubs par Poules.

Le Comité Directeur, **pour préserver l'intérêt sportif de cette compétition**, s'est vu contraint de procéder à la modification de ces Poules.

• De ce fait :

U15 Poule A :

- CANET RFC 3 intègre la **Poule B**
- US BOMPAS intègre la **Poule D**

Le match U15 P/B du 18/09 USEPMM / CANET 3 est remis au mercredi 28/09 (ou un autre jour sur accord écrit des 2 clubs)

Le match U15 P/D du 18/09 US BOMPAS / FC THUIR est remis au mercredi 28/09 (ou un autre jour sur accord écrit des 2 clubs)

Les calendriers modifiés ont été envoyés par e-mail aux clubs concernés

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO



Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 13/09/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Fabrice OREGLIA, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Assiste : Philippe REFFIER

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SECTION SENIORS

CORRESPONDANCE

RC PERPIGNAN SUD : du 05/09/22, demandant à jouer tous ses matches seniors D1 à domicile le samedi soir. Eclairage du stade San Vicens homologué. Vu les dispositions adoptées par l'AG du District du 26/06/22 à Vinça, qui stipulent que toute demande réalisée pour jouer le samedi soir au moins trois semaines avant une rencontre SENIORS D1, ne nécessite pas l'accord du club adverse. Conformément à ce règlement, les rencontres seniors D1 du club à partir du lundi 26/09/22 pourront se jouer le samedi soir sans accord des clubs adverses.

RC PERPIGNAN SUD & SPORTING PERPIGNAN NORD : du 11/09/22, notifiant leur accord pour jouer le match D1 du 18/09 les opposant à 18h00 au stade San Vicens. Pris note.

FC ST CYPRIEN : du 11/09/22, demandant à jouer le match D1 ST CYPRIEN / SALANCA du 02/10, le Samedi 01/10 à 20h00 au stade GODAIL. Vu les dispositions adoptées par l'AG du District du 26/06/22 à Vinça, qui stipulent que toute demande réalisée pour jouer le samedi soir au moins trois semaines avant une rencontre SENIORS D1, ne nécessite pas l'accord du club adverse. Conformément à ce règlement, cette rencontre se jouera à la date fixée par le club recevant.

TIRAGE 2° TOUR DE COUPE D'OCCITANIE SENIORS

Matches le 25/09/22 à 15h sur le terrain du club 1er nommé. En cas de terrain indisponible la rencontre sera inversée.

FC THUIR	FC ALBERES-ARGELES
SALANCA FC	RC PERPIGNAN SUD
FC BAHO-PEZILLA	OC PERPIGNAN
FC LE BOULOU SJPC	FC VINCA

Exempts : les 2 R1 USEPMM 2 et CANET 2 + PERPIGNAN NORD, ST CYPRIEN, VILLELONGUE

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

➤ **Tirage des 1/8èmes de Finale du Challenge René Bazataqui le mardi 20/09 à 16h30. Matches le 09/10.**

AMENDES

FC LE SOLER : **60€** - FMI du match de Coupe d'Occitanie LE SOLER / OCP du 02/09 hors délai.

SALEILLES OC : **100€** - FMI non utilisée pour le match de Challenge René Bazataqui du 11/09 SALEILLES 2 / ASPTT. Le club n'a fait aucune démarche pour utiliser la FMI (pas d'utilisateur pour l'équipe 2 saisi dans footclubs).

MATCH REMIS

Le match D3 RFCT / ASPRES du 18/09 est reporté au 25/09/22 (indisponibilité des terrains des 2 clubs).

SECTION JEUNES

CORRESPONDANCE

RF CANOHES TOULOUGES : du 13/09/22, envoi d'un arrêté municipal pour les stades de Toulouges (pris par le rugby). La commission demande au club de se rapprocher de son adversaire pour inverser la rencontre U17 RFCT / OCP 2, à défaut elle sera remise au mercredi 21/09. Les deux équipes U13 peuvent jouer à CANOHES qui n'est pas pris par le rugby, où les rencontres peuvent être inversées avec l'accord des clubs adverses ; à défaut elles seront reportées à mercredi prochain (21/09) : U13 A RFCT / THUIR 2 et 13 RFCT / AVENIR FOOT CATALAN 4.

FC PIA : du 13/09/22, demandant le report du match U17 PIA / OCP du 18/09. Manque l'accord écrit du club adverse.

FC DE LA TET : du 13/09/22, informant du forfait de ses équipes U15 et U13 pour le 17/09/22 (manque d'effectif). Pris note.

SALEILLES OC : du 13/09/22, demandant le report du match U13 B du 17/09 OCP / SALEILLES. Vu l'accord écrit du club adverse, cette rencontre est remise au mercredi 21/09. Concernant le match U13 P/F LE BOULOU / SALEILLES, il manque l'accord écrit du club adverse, cette rencontre est donc maintenue au 17/09.

AMENDES

FC POLLESTRES : **100€** - Retrait de son équipe U15 (Poule C) après parution du calendrier.

RC PERPIGNAN SUD : **100€** - Retrait de son équipe U15 (Poule D) après parution du calendrier.

FC PORT-VENDRES : **100€** - Retrait de son équipe U15 (Poule B) après parution du calendrier (+ Coupe d'Occitanie et Coupe du Roussillon).

FC DE LA TET :

100€ - forfait de son équipe U15 (Poule C) pour le match du 17/08 LA TET / CERDAGNE

50€ - forfait de son équipe U13 (Poule G) pour le match du 17/08 LA TET / RIVESALTES.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPES DU ROUSSILLON JEUNES

COUPE DU ROUSSILLON U19

1. AVENIR FOOTBALL CATALAN
2. CANET RFC
3. FC ALBERES-ARGELES
4. FC LE SOLER
5. FC VINCA
6. OC PERPIGNAN
7. RF CANOHES TOULOUGES
8. USEPMM

COUPE DU ROUSSILLON U19 : 8 équipes

Tirage du 1er tour le mardi 18/10 à 17h00. Matches le 06/11/22

- **1er tour ¼ de Finale**
- 8 clubs : 4 matches = 4 qualifiés

- **2ème tour ½ Finales**
- 4 équipes : 4 matches = 2 qualifiés pour la Finale

COUPE DU ROUSSILLON U17

1. AS PERPIGNAN MEDITERRANEE
2. AS PRADES
3. AVENIR FOOTBALL CATALAN
4. CABESTANY OC
5. CANET RFC
6. ENTENTE CERET / ASPRES
7. USEPMM
8. FC ALBERES-ARGELES
9. FC CERDAGNE
10. FC LATOUR BAS ELNE
11. FC LAURENTIN
12. FC LE BOULOU SJPC
13. FC LE SOLER
14. FC PIA
15. FC PORT-VENDRES
16. OC PERPIGNAN
17. RF CANOHES TOULOUGES
18. SALEILLES OC
19. SO RIVESALTES
20. SPORTING PERPIGNAN NORD
21. FC THUIR



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPE DU ROUSSILLON U17 : 21 équipes

Tirage du 1er tour le mardi 18/10 à 17h00. Matches le 06/11/22

- **Cadrage 1er tour**
- 10 clubs : 5 matches = 5 qualifiés + 11 exempts - Reste 16 équipes

COUPE DU ROUSSILLON U15

1. AS PRADES
2. AVENIR FOOTBALL CATALAN
3. CANET RFC
4. ENT. SALEILLES / CABESTANY
5. USEPMM
6. ENTENTE VINCA / NEFIACH
7. FC ALBERES-ARGELES
8. FC BECE VALLEE DE L'AGLY
9. FC CERDAGNE
10. FC CERET
11. FC DE LA TET
12. FC DES ASPRES
13. FC LATOUR BAS ELNE
14. FC LAURENTIN
15. FC LE BOULOU SJPC
16. FC LE SOLER
17. FC PIA
18. FC ST CYPRIEN
19. FC THUIR
20. FC VILLELONGUE
21. OC PERPIGNAN
22. SALANCA FC
23. SO RIVESALTES
24. SPORTING PERPIGNAN NORD
25. US BOMPAS

COUPE DU ROUSSILLON U15 : 25 équipes

Tirage du 1er tour le mardi 18/10 à 17h00. Matches le 06/11/22

- **Cadrage 1er tour**
- 18 clubs : 9 matches = 9 qualifiés + 7 exempts - Reste 16 équipes

COUPE DU ROUSSILLON U13

1. AS BAGES
2. AS PERPIGNAN MEDITERRANEE
3. AS PEYRESTORTES
4. AS PRADES
5. AVENIR FOOTBALL CATALAN
6. CABESTANY OC
7. CANET RFC
8. FC ALBERES-ARGELES
9. FC BAHU PEZILLA



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

10. FC BARCARES MEDITERRANEE
11. FC BECE VALLEE DE L'AGLY
12. FC CERDAGNE
13. FC CERET
14. FC LATOUR BAS ELNE
15. FC LAURENTIN
16. FC LE BOULOU SJPC
17. FC LE SOLER
18. FC PIA
19. FC POLLESTRES
20. FC PORT-VENDRES
21. FC ST CYPRIEN
22. FC THUIR
23. FC VILLELONGUE
24. FC VINCA
25. NEFIACH SPORT
26. OC PERPIGNAN
27. RC PERPIGNAN SUD
28. RF CANOHES TOULOUGES
29. SALANCA FC
30. SALEILLES OC
31. SPORTING PERPIGNAN NORD
32. US BOMPAS
33. USEPMM

COUPE DU ROUSSILLON U13 : 33 équipes

Tirage du 1er tour le mardi 18/10 à 17h00. Match le 06/11/22

- **Cadrage 1er tour : tirage le 27/09 à 17h30 (match le 22/10)**
- 2 clubs : 1 match = 1 qualifié + 31 exempts - Reste 32 équipes

COUPE D'OCCITANIE JEUNES

- **Date des tirages des 1ers tours le 27/09/22 à 17h30**
- **Date des tirage des 2èmes tours U17 et U15 le 08/11/22 à 17h00**

*****Tout match non joué à la date fixée devra impérativement se dérouler le mercredi qui suit, sous peine de match perdu avec sanction financière.**

Coupe d'Occitanie U19

6 clubs engagés : 4 équipes doivent être qualifiées pour le 1^{er} tour régional (32^{ème}).

1. FC LE SOLER (district)
2. USEPMM (U18 R2)
3. FC LAURENTIN (district)
4. CANET RFC (U18 R)
5. FC ALBERES-ARGELES (district)
6. OC PERPIGNAN (U18 R)

► **1 TOUR le 23/10/22**

4 clubs : 2 matches = 2 qualifiés + 2 exempts = 4 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour régional

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Coupe d'Occitanie U17

10 clubs engagés : 3 équipes doivent être qualifiées pour le 1^{er} tour régional (32^{ème}).

1. FC LE SOLER (district)
2. FC CERDAGNE (district)
3. USEPMM (U17 R1)
4. FC THUIR (U16 R2)
5. FC LAURENTIN
6. CANET RFC (U16 R1)
7. FC ALBERES-ARGELES (district)
8. FC PORT-VENDRES (district)
9. AVENIR FOOTBALL CATALAN (district)
10. FC LATOUR BAS ELNE (district)

1^{ER} TOUR le **23/10/22**

8 clubs : 4 matches = 4 qualifiés + 2 exempts

Reste 6 clubs

Coupe d'Occitanie U15

9 clubs engagés : 3 équipes doivent être qualifiées pour le 1^{er} tour régional (32^{ème}).

1. FC LE SOLER (district)
2. FC CERDAGNE (district)
3. USEPMM (U15 R)
4. FC THUIR (U15 R)
5. FC LAURENTIN (district)
6. CANET RFC (U15 R)
7. FC ALBERES-ARGELES (U14 R)
8. AVENIR FOOTBALL CATALAN (U14 R)
9. FC LATOUR BAS ELNE (district)

1^{ER} TOUR le **23/10/22**

9 clubs : 3 matches = 3 qualifiés + 3 exempts

Reste 6 clubs

Les matches de Jeunes toutes categories qui ne se joueront pas à la date fixée seront automatiquement reportés au mercredi qui suit.

- **Tirage du Festival Foot U13 PITCH le 25/10/22 à 17h00.**
- **Plateaux le 26/11/22**

Le Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
R. SANCHEZ

Commission des Terrains & Installations Sportives

REUNION DU 05/09/22

Président : M. Gérard ANCEL

Secrétaire : M. Jean-Claude RICHARD

Membres : MM. Jean-Luc GARCIA, Didier CHOBEAUX, Jean-Louis CAPDEVIELLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Ouverture de la séance par le Président

Evocation des indemnités proposées par la Ligue d'Occitanie : après concertation des membres de la commission, il ressort un refus d'effectuer les contrôles des terrains pour l'indemnité proposée (0,446 euros du Km).

Nous continuerons à contrôler les éclairages qui sont gérés par le district.

Nous avons reçu de la LFO la liste des terrains à contrôler après travaux.

Prochaine réunion sur convocation

Le PRESIDENT
M. ANCEL GERARD

Le SECRETAIRE
M. RICHARD Jean-Claude



Commission des Délégués

REUNION DU 12/09/22

Président : GRISORIO Vincent

Secrétaire: SANCHEZ Régis

Présents : ACHLOUJ Hassan, ANCEL Gérard, CAPDEVIELLE Jean-Louis, CARRIERE Jean, CASIMIRO DE SAN LEANDRO Serge, CHATANAY Bruno, COUCHEZ Jean-Pierre, GARCIA Jean-Luc, GOORIS Francis, HAINAUT Jean-François, PEREZ Gérard, PLANAS Charles, RICHARD Jean-Claude

Excusés: CHATENET Guillaume, MAILLE Sébastien

- Accueil de l'ensemble des délégués par le Président.
- Présentation individuelle de chaque personne présente.

Le Délégué : son rôle auprès des dirigeants, sa fonction avant, pendant et après le match, ses obligations et ses tâches.

Remise de la pochette (feuilles & cartons de match) et du brassard Délégué.

Le Président contactera par mail tous les membres, avec en pièce jointe une trame de rapport.

Il est précisé par le Président : «qu'un délégué ne peut pas être, sur la même saison, un observateur d'arbitres»

Au cours de la saison MM. GRISORIO et SANCHEZ accompagneront sur un match les Délégués, (Délégué Adjoint).

À partir du mois de novembre des contrôles de licences seront effectués par les Délégués sur le Foot Animation le samedi matin.

Explication de la création du compte MY.FFF, accompagnement en cas de besoin.

Questions diverses.

Le Président
GRISORIO Vincent



Le Secrétaire
SANCHEZ Régis

Réunion Technique de rentrée avec les clubs

REUNION DU 14/09/22

Clubs présents : FC ALBERES-ARGELES, FC DES ASPRES, USEPMM, ASPTT, FC BARCARES, BECE, FC CERET, FC PIA, PAC, SPORTING PERPIGNAN NORD, RACING PERPIGNAN SUD, FC ST LAURENT, ENT. FOURQUES/TROUILLAS, FC LATOUR BAS ELNE, FC THUIR, FC VINCA

Clubs absents excusés : SALANCA FC, FC VILLELONGUE, CANET RFCT, AS PRADES

Clubs absents : AVENIR FOOTBALL CATALAN, FC PORT- VENDRES, AS BAGES, FC BAHO-PEZILLA, US BOMPAS, FC LE BOULOU SJPC, FC CERDAGNE, FC BANYULS SUR MER, NEFIACH SPORTS, OCP, ASPM, FC POLLESTRES, SO RIVESALTES, RF CANOHES TOULOUGES, SALEILLES OC, FC ST CYPRIEN, ASC ST NAZAIRE, OL DU HAUT VALLESPIR, FC DE LA TET, FC LE SOLER, AS VILLENEUVE DE LA RIVIERE

District : Olivier ASTRUIT, CTD DAP

Points évoqués lors de la réunion :

- Le calendrier du foot animation
- Remise de documents pour les clubs
- Le déroulement des Plateaux U7 et U9
- La nouvelle formule des critères U11 et U13
- Les plateaux 100% féminin (réunion spécifique à venir)
- Le festival Pitch
- Les championnats U15 et U17 garçons et filles
- Le calendrier des détections garçons et filles
- Le calendrier des formations
- Le label Jeune (réunion spécifique à venir)
- Le PEF (réunion spécifique à venir)



Commission des Arbitres

REUNION DU 08/09/22

Présents : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

INDISPONIBILITES

- Indisponibilité de M. PONCET Alexis : 10/11/2022 => 13/11/2022
- Indisponibilité de M. VARIN Baptiste : 12/09/2022 => 30/10/2022
- Indisponibilité de M. BOUTOUBA Mustapha : 04/09/2022 => 18/09/2022
- Indisponibilité de M. BOUABDALLAH Aïcha : (SAMEDI) 17/09/2022 => 04/09/2023
- Indisponibilité de M. MAACHI Farid : 10/09/2022 + 17/09/2022 + 24/09/2022 + 01/10/2022 + 08/10/2022 + 15/10/2022 + 22/10/2022 + 29/10/2022
- Indisponibilité de M. BATALLA IGNAKI Llasat : 11/09/2022 => 30/10/2022
- Indisponibilité de M. KONATE Adama : 10/09/2022 + 20/09/2022
- Indisponibilité de M. SANDLER Florian : 07/09/2022 => 30/09/2022
- Indisponibilité de M. BERTHAUME Rémi : 23/09/2022 => 25/09/2022
- Indisponibilité de M. VIGNERON Maurice : 02/10/2022 + 16/10/2022 + 23/10/2022 + 06/11/2022 + 13/11/2022 + 27/11/2022 + 04/12/2022 + 11/12/2022
- Indisponibilité de M. GENIEVRE Thierry : 28/09/2022 => 02/10/2022

REUNION DU 15/09/22

Présents : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

INDISPONIBILITE

- Indisponibilité de M. MERNISSI Younes : 20/09/2022 => 26/09/2022
- Indisponibilité de M. GAUTERON Elliott : 27/11/2022 => 01/12/2022
- Indisponibilité de M. PONCET Alexis : 07/10/2022 => 10/10/2022 + 01/11/2022 => 04/11/2022
- Indisponibilité de M. VIGNERON Maurice : 18/09/2022 + 25/09/2022
- Indisponibilité de M. BRISSY Noah : 17/09/2022
- Indisponibilité de M. CAVALIERE Alexis : 23/09/2022 => 26/09/2022
- Indisponibilité de M. LEMONNIER Noé : 12/09/2022 => 12/11/2022
- Indisponibilité de M. ALCARAZ Julien : 13/10/2022 => 24/10/2022
- Indisponibilité de M. BRUNO Sacha : 30/09/2022 => 02/10/2022
- Indisponibilité de M. KERCHOUCHE Hamed : 12/09/2022 => 12/10/2022

LA CDA